



RÉUNION COMITÉ de PILOTAGE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Date : mardi 08 février 2022 de 13h00 à 14h00

Présents :

A.CHATEIGNER
B.ROCHE
C.GRANDCHAMP
S.ERISMANN
P.GENTET

M.LEBRIQUER
A.LITZLER
Emmanuel PEREIRA
Estella PEREIRA

Ordre du jour :

- ★ Introduction
- ★ Aspect réglementaire
- ★ Actions 2020-2021
- ★ Actions 2021-2022
- ★ Divers

Introduction

Les écoles et établissements doivent devenir, de manière systématique, des lieux exemplaires en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité et d'autant plus pour un établissement HQE.

Ce comité de pilotage est créé en ce sens. Il doit faire converger les actions entreprises dans le lycée afin qu'elles ne reposent pas que sur des volontés personnelles mais qu'elles puissent être la plus efficaces possible pour être durable. Aussi toutes personnes souhaitant se joindre au comité est la bienvenue. Des élèves volontaires, éco-délégués devront renforcer ce comité. Un(e) référent(e) devra être désigné(e).

Aspect réglementaire

Un devoir d'obligation de tri et de valorisation renforcé par le décret 5 Flux

Certains déchets doivent obligatoirement être triés et valorisés par les entreprises. Il s'agit notamment des déchets suivants :

Depuis 1994 : les emballages

Suite à la publication le 13 juillet 1994 du décret n°94-609, au-delà d'une production de 1 100 litres par semaine, les détenteurs (qui ne sont pas des ménages) doivent assurer leur valorisation par réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir des matériaux réutilisables ou de l'énergie.

Depuis 2012 : les biodéchets

Depuis le 1er janvier 2012, en application du Décret n°2011-828 du 11 juillet 2011, les producteurs ou détenteur d'une quantité importante de déchets composés majoritairement de biodéchets, tels que définis à l'article R.541-8 du Code de l'Environnement, sont tenus d'en assurer le tri à la source en vue de leur valorisation organique (article R.543-226). Depuis le 1er janvier 2016, cette obligation s'applique à tout producteur de 20 tonnes par an et plus de biodéchets.

Un devoir d'obligation de tri et de valorisation renforcé par le décret 5 Flux

Certains déchets doivent obligatoirement être triés et valorisés par les entreprises. Il s'agit notamment des déchets suivants :

Depuis 2016 : les « 5 flux »

Depuis le 1er juillet 2016, en application du décret n° 2016-288, publié le 10 mars 2016 – appelé décret « 5 flux » - les entreprises et **administrations** collectées par un service privé ou celles collectées par le service public et produisant plus de 1100 litres de déchets par semaine et par implantation (tous déchets confondus) ont l'obligation de trier et valoriser 5 flux de déchets :

- ★ **Verre**
- ★ **Bois**
- ★ **Métal**
- ★ **Plastique**
- ★ **Cartons / papiers** (avec une spécificité pour les papiers de bureaux dont le tri est obligatoire pour tous les établissements comptant 20 employés de bureau et plus, quelle que soit leur production totale de déchets)

Actions réalisées 2020-2021

Clean Up Day dans le lycée et le quartier

Cette action a été organisée par les membres du CESC et la classe de 1CTRM, des élèves du CFA, du personnel du lycée et du CFA, l'association Surfrider, et des habitants du quartier.

Cette demi-journée c'est concrétisée le mercredi 24 mars 2021 avec une cinquantaine de personnes présentes. Les déchets collectés doivent faire l'objet d'une exposition dans le hall d'entrée de l'établissement. Exposition prévue avant la fin de l'année scolaire 2022.

(Voir annexe 1)

Clean Up Day au Porge océan avec l'association Surfrider.

Dans la continuité du Clean Up Day du mercredi du 24 mars 2021 et pour récompenser les élèves présents au Clean Up Day du lycée une sensibilisation avec collecte des déchets au Porge et une activité surf a été organisée le jeudi 20 mai 2021. (Voir annexe 1)

Sensibilisation des effets des déchets sur l'environnement marin par Surfrider.

Intervention de bénévoles de l'association Surfrider auprès de classes dont les professeurs étaient volontaires. Un film a été projeté et différents ateliers ont été proposés aux élèves pour leur faire découvrir le type de déchets retrouvés dans les océans et leur impact sur l'environnement, la reconnaissance des cris d'animaux marins...

Projets des 1CTRM dans le cadre du "Chef d'Oeuvre"


Réalisation :


- Questionnaire destiné aux différents ateliers et magasin général permettant d'identifier les déchets produits et leur mode de gestion.
- Identification de zones dans l'établissement où des déchets s'amoncellent.
- Mise en place d'une zone de stockage afin de valoriser et d'évacuer des déchets de l'établissement.
- Mise en place d'une chaîne logistique de certains déchets entre la MDL vers la zone de stockage et magasin général vers la zone de stockage.
- Recenser les sociétés dans le département qui récupèrent les déchets (papiers, cartons, canettes métalliques, plastiques, palettes bois) contre une éventuelle rémunération.
- Proposer des solutions de transports de déchets vers des centres de récupération avec la section de conduite routière.


Actions 2021-2022


 **Projets des TCTRM dans le cadre du “Chef d’Oeuvre”**
Continuité du projets des 1CTRM de l’année 2021-2022

 **Exposition de la demi-journée Clean Up Day.**
En cours de finalisation.

 **Création d’un poulailler.**
Sous la responsabilité de Mr Ronflé un poulailler serait construit par les élèves de 3 ème avec des palettes recyclées. Une partie de la nourriture (fruits et pains laissés sur la déserte à la demi-pension) serait donnée aux poules. Les oeufs pourraient être achetés par le personnel et permettraient d’acheter de la nourriture et peut-être si cela marche de mettre en place des projets.

 **Clean Up day à l’océan**
Les enseignants d’EPS aimeraient que la journée au Porge soit pérenne avec une sensibilisation sur l’impact des déchets sur l’environnement et une initiation au surf

 **Mise en place de cendriers sondage**
Souhait de mettre en place des cendriers dans les zones fumeurs de l’établissement ou autour de l’établissement pour récupérer les mégots afin qu’ils soient valorisés par des sociétés collecteurs de mégots. Les sondages pourraient être réactualisés périodiquement par les éco-délégués et des élèves volontaires de l’établissement.

 **Action de sensibilisation sur l’impact des déchets sur l’océan.**
D’ici la fin de l’année scolaire, l’association longitude 181 et éventuellement Surfrider, va (vont) sensibiliser les éco-délégués sur leurs rôles dans l’établissement, et environ une dizaines de classes avec leurs professeurs, au monde de l’océan, sa biodiversité et à l’impacte des déchets sur ce dernier. Le nettoyage d’une zone de l’établissement sera faite et pour finir une discussion clôturera l’action afin de faire émerger des solutions pour éviter que des déchets se retrouve par terre. (Voir annexe 2)

Divers

Prochaine réunion mardi 12 avril 2022 de 13h00 à 14h00 à la salle du RC de l’administration.

Ordre du jour :

- ★ Etat des lieux des actions 2021-2022
- ★ Demande label E3D
- ★ Divers

ANNEXE 1

Clean Up Day du mercredi 24 mars 2021



- Canettes : 9,5 Kg
- Mégots : 1 Kg
- Emballage fast food 2 Kg
- Paquets cigarettes : 100 gr
- Déchets divers : 14,8 Kg
- Bouteilles plastiques : 3,2 Kg
- Masques : 300 gr
- Cartons emballage : 1 Kg
- Bouteilles verre : 17 Kg



Clean Up Day du jeudi 20 mai 2021



ANNEXE 2 Planning prévisionnel

Sensibilisation Préservation des océans- Lycée propre- Année 2021-2022

Lycée Léonard de Vinci

Cette sensibilisation se déroulera en **salle polyvalente**

Classes		Professeurs	Jour	Heure créneau de 2H
2BTP1 Atelier TP	25 Elèves	M. Dupont	Vendredi 1 ^{er} /04	8H-10H
1MF 2CTRM	12 Elèves 24 Elèves	M. Ronflé-M.Vrignaud- M. Verdille- Mme Lasserre	Vendredi 1 ^{er} /04	10H-12H
Les éco-délégués		Mme Pereira-Mme Erismann	Mardi 5/04	13H30-15H
TSTI2D2	24 Elèves	Mme Châteignier- Mme Haurie- Mme Gatier	Vendredi 8/04	8H-10H
2AMA	20 Elèves	M. Moreau-Mme Navarro-	Vendredi 8/04	10H-12H
TTBAA	21 Elèves	M. Moreau- Mme Bounéou	Vendredi 15/04	8H-10H
TSTI2D1	17 Elèves	Mme Haurie- M. Durand	Vendredi 15/04	10H-12H
1CTRM 1CE	23 Elèves 15 Elèves	Mme Châteignier (A 8H) faire changement M. Faux –M.Quichaud	Vendredi 6/05	8H-10H
2CE 1CA	15 Elèves 17 Elèves	M. Faux –M. Deschamps-M. Gustin Mme Cano	Vendredi 6/05	10H-12H